REVUE DE PRESSE

Mardi 29 janvier 2019

L'infographie

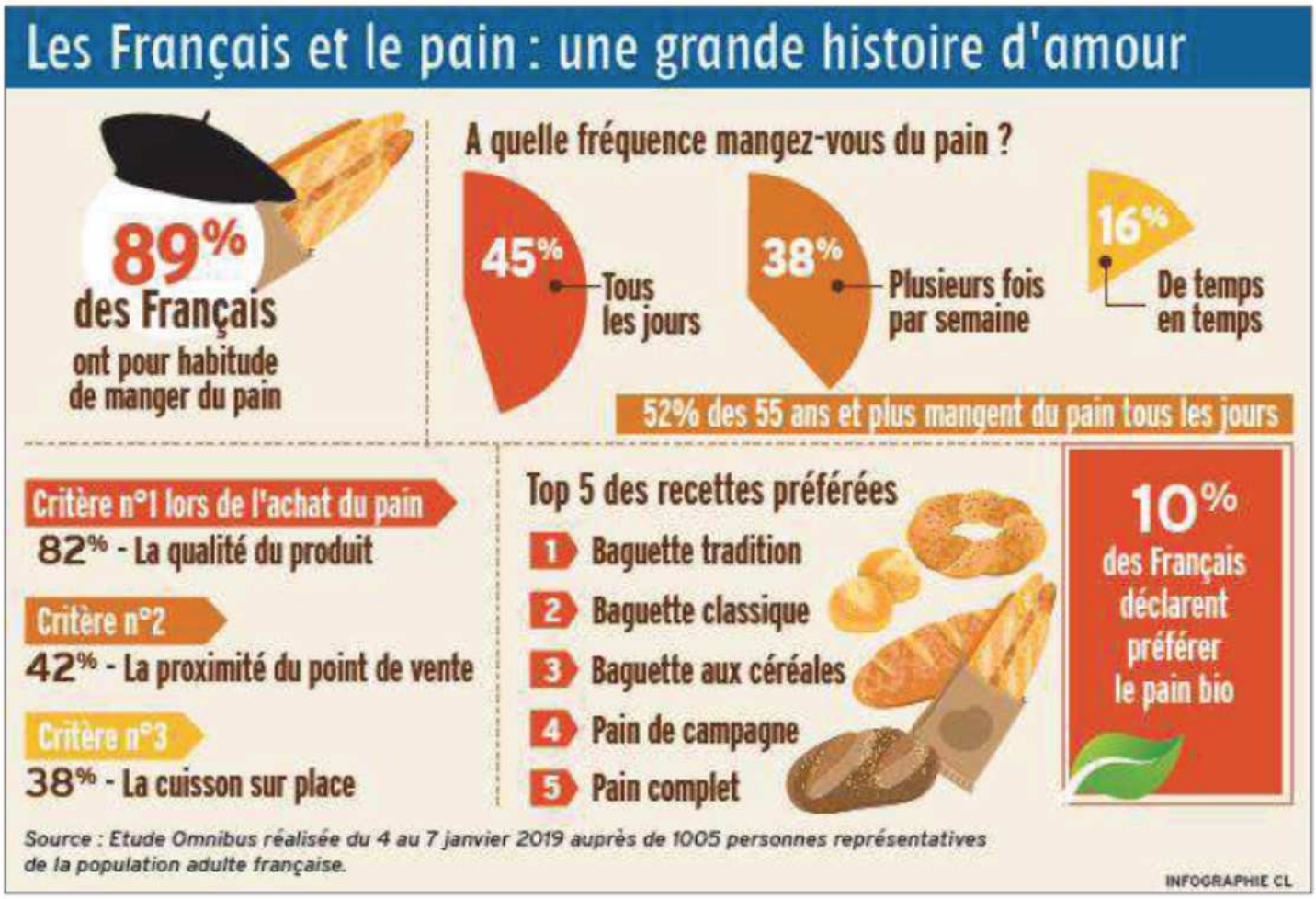

■ Premier volet de notre opération «Doléances et espoirs, CL vous donne la parole» ■ Les retraites, c'est un sujet majeur pour vous ■ Pouvoir d'achat, âge de départ, CSG: le sujet vous mobilise.

Mobilisés pour vos retraites !

Ismaël KARROUM
i.karroum@charentelibre.fr

C'est un mot d'ordre qui unit les retraités et leurs enfants, entre triste réalité, solidarité entre les générations, peur du lendemain et image du petit retraité aux finances exsangues. Dans le cadre de notre opération «Doléances et espoirs» (1), la question des retraites occupe une place centrale parmi vos doléances. Et alors qu'une intersyndicale appelle à manifester pour le pouvoir d'achat des retraités jeudi (lire encadré), vous êtes une immense majorité à dénoncer la perte de pouvoir d'achat des retraités.

Pierre Jalade (Fonction publique), Paul Barbier (UDR-FO), Yvan Fayet (USR-CGT) et Claude Billerot (UDR-FO) appellent à la mobilisation ce jeudi à Angoulême. Photo Quentin Petit

La CSG ne passe pas

Autant dire qu'en mettant à contribution les retraités via une hausse de la CSG, Emmanuel Macron s'est mis à dos une bonne partie des anciens. Même s'il l'a annulée pour les retraites inférieures à 2 000 €. La mesure ne passe pas... À l'image de Bernard, de Condac, qui interroge: *«Pourquoi avoir touché à notre pouvoir d'achat. Moi aussi pendant quarante ans j'ai cotisé pour les autres! La solidarité, je l'ai amplement pratiquée.»* Hélène, des Coteaux-du-Blanzacais, Dominique, à Brie, Alain, en Nord-Charente, Jean-Paul, à Nersac..., tous plaident pour la suppression pure et simple de la mesure.

Et quand les contributions ne réclament pas le retrait total, c'est pour demander un relèvement significatif du plafond d'exonération. François, de Ruelle, illustre: *«La base de retraite mensuelle pour se faire rembourser l'augmentation de la CSG doit être revue à la hausse. Un couple à 1 400 € chacun n'aura pas droit à son remboursement. Or un couple de retraités à 2 800 € n'est pas nanti.»*

Une augmentation des petites retraites

Autre demande massive: le relèvement des petites retraites, leur indexation sur l'inflation et la création d'un plancher. Reste à se mettre d'accord sur le montant: 1 500 € pour les uns, 1 400 pour les autres. Bernard plaide même pour un encadrement drastique des pensions: *«Limiter les retraites à 1 400 € au minimum et à 2 500 € au maximum pour tous ceux ayant cotisé 164 trimestres (41 ans).*

Laurent, lui, alerte: *«Combien se sont contentés de primes octroyées par leur patron? Ces primes qui ne sont pas soumises à cotisations retraite. Ça continue aujourd'hui: prime d'activité, prime de Noël, heures supplémentaires défiscalisées, etc. Dans vingt ou trente ans, je ne vous dit pas les retraites minables que ça va donner.»*

Âge, pénibilité

Autre sujet qui cristallise les inquiétudes: l'âge de départ à la retraite. À la lumière de vos demandes, la réforme des retraites s'annonce explosive. Comme en 1997, comme en 2010. Soixante, 61, 62..., les propositions, multiples, s'accordent sur deux points: ne pas aller au-delà de 62 ans et prendre en compte *«la pénibilité du travail, le travail de nuit, les factions et l'utilisation des produits dangereux pour la santé»*. François, de Ruelle, renchérit. *«Il y a trop de métiers pénibles, près de la moitié, où les personnes approchant la soixantaine sont en souffrance physique avec le risque de licenciement au bout, trop loin de l'âge de départ.»*

Le sentiment d'injustice sociale est prégnant dans nombre de contributions. Même au sujet des retraites, où deux exemples font des ravages dans les esprits: la retraite des parlementaires, obtenue après trois mandats, et celle des hauts fonctionnaires. *«Monsieur Juppé en son temps avait pris sa retraite de haut fonctionnaire à 57 ans alors qu'il prêchait une retraite plus tardive pour les autres citoyens»*, dénonce Nathalie.

(1) L'opération «Doléances et espoirs, CL vous donne la parole» se poursuit jusqu'au 15 mars. Vous pouvez nous faire parvenir vos contributions par mail à l'adresse: doleances-charente@charentelibre.fr ou par courrier à l'adresse, «Charente Libre, «Doléances et espoirs, CS 10000, 16903 Angoulême Cedex 9.» Merci de préciser votre identité, votre commune de résidence et un numéro de téléphone.

Manifestation ce jeudi à Angoulême

Le rassemblement aura lieu jeudi à 15h place Francis-Louvel à Angoulême. Les sections retraités de la CGT, FO, CFTC, FSU, Solidaires et la Fédération générale des retraités de la fonction publique s'élèvent contre la hausse de la CSG et la baisse de niveau de vie. *«Emmanuel Macron a aussi fait des cadeaux aux plus riches qui auraient pu permettre de ne pas augmenter la CSG.»* Des gros paquets seront déposés symboliquement à la permanence de Thomas Mesnier. Les retraités se mobilisent depuis mars sur ces sujets. *«On n'a pas été entendus»*, déplorent-ils.

Nicole (Angoulême)

“ Il y a trois ans, j'ai dû faire la manche

Toute sa vie, Nicole a connu la précarité. Premier emploi à 14 ans, multiples boulots, trois enfants élevés «seule». Seize ans à l'usine, du chômage.

«Je veux que Macron me rembourse mes 5 euros retirés de l'APL, que celle-ci augmente de façon substantielle. Je passe mon temps libre à compter mes euros pour voir si je vais pouvoir boucler mes fins de mois. J'ai le minimum vieillesse, soit environ 800 euros. Mon loyer est élevé: après l'APL, je verse 282 euros. C'est ce qui me fait le plus mal. Mais je ne peux pas déménager. Ça me coûterait trop cher. Mon frigo a lâché, je ne peux pas le changer. Mon aspirateur a rendu l'âme, je m'en passe depuis trois mois.

Il y a trois ans, j'ai dû faire la manche pour subsister, pour la première fois de ma vie. J'avais tellement honte. J'allais sur les parkings de supermarché, à Auchan, Ma Campagne, Lunesse. J'ai élevé seule mes trois enfants. J'ai 68 ans, je ne veux plus aller nulle part ailleurs, si ce n'est au cimetière. Je ne sors plus car l'argent me manque. Je ne rajoute rien de plus. Tout me fatigue.»

Monique Babin (Cognac)

“ On en a assez de casquer

Cognaçaise, âgée de 81 ans, ex-présidente du club franco-anglais de Cognac, Monique Babin estime que «le compte n'y est pas».

«Je vais commencer mon propos par une équation. Augmentation du coût de la vie sur un an: 1,8 %. Augmentation des retraites: 0,3 %. Le compte n'y est pas. Sur quelles bases Emmanuel Macron a-t-il décidé d'augmenter la CSG de 1,7 % pour les retraités qui touchent 2 200 euros par mois? Pourrait-il vivre, lui, avec 2 200 euros? Pour moi, cela représente une perte annuelle de 500 euros... avec lesquels je pourrais faire vivre les commerces.

Le pouvoir d'achat, ce doit être une priorité du gouvernement. Et j'aimerais que le seuil de 2 200 euros, à partir duquel la CSG augmente, soit relevé.

L'an dernier, à la suite d'une blessure, j'ai été immobilisée pendant un mois. J'ai dû faire appel à une aide à domicile chaque jour pour la toilette et augmenter le nombre d'heures de ménage. Cela m'a coûté 1 500 euros. Comment j'aurais fait si je n'avais pas eu d'argent de côté?»

René Vandestick (Gourville)

“ L'effort est devenu intolérable et inadmissible

Ex-maire de Gourville, René Vandestick nous a fait parvenir une longue contribution, très structurée, dans laquelle il plaide pour la méritocratie, l'égalité, se dit «en plein désarroi» face à l'état du pays. Voici l'extrait de son courrier concernant les retraites.

«L'effort demandé à la classe moyenne dont je fais partie est devenu intolérable et inadmissible: gel des pensions, insuffisantes revalorisations, augmentation de la CSG, taxe d'habitation qui, pour moi, ne sera pas supprimée car je suis au-dessus du plafond. La coupe est pleine. Cette classe moyenne aide les enfants, les petits-enfants qui peuvent être en situation financière délicate, participe au financement de certaines associations... Comment mettre de l'argent de côté pour espérer finir nos jours à notre domicile avec l'aide d'une personne. Les retraités font partie des forces vives de la nation qui, par leur travail, leurs cotisations, ont acquis le droit à une retraite méritée. [...] Mon épouse, âgée de 75 ans, infirmière retraitée, est atteinte d'une sclérose en plaques. Trois à quatre fois par mois, nous allons à l'hôpital à Poitiers pour des soins. Nous utilisons notre voiture personnelle pour ne pas occasionner de frais à la Sécurité sociale.»

Cognac

Le commerçant agressé samedi par des gilets jaunes témoigne

Fracture fermée de la mandibule droite, hématomes et contusions multiples, traumatisme crânien avec perte de connaissance, entre autres. Le commerçant de la rue Aristide-Briand violemment agressé par un groupe de gilets jaunes, samedi après-midi lors de la manifestation cognaçaise, a payé un lourd tribut à son intervention. Hospitalisé à Cognac dans la foulée, il en est ressorti dans la nuit de samedi à dimanche, vers 1h30, avec 45 jours d'incapacité totale de travail (ITT).

Selon sa version, il est sorti de sa boutique lors du passage du cortège: *«Pour leur dire ce que je pensais de leur mouvement, c'est 11 semaines d'activité avec chiffre d'affaires zéro.»* Il a été d'abord pris a partie *«par quelques manifestants»*, raconte-t-il, désireux de ne pas révéler son nom ni celui de sa boutique. *«J'ai déjà reçu des menaces»*, dit-il. *«Ça s'est envenimé ensuite. Il y a eu des huées, des insultes, des menaces, j'ai fini par répondre par un doigt d'honneur. Là, ça a dérapé. J'ai pris un premier coup de poing, un gilet jaune est alors venu me protéger. J'ai vu revenir mon agresseur, j'ai frappé le premier cette fois. Une femme m'a ensuite interpellé, puis s'est mise à crier, je l'avais juste repoussée. Le gilet jaune qui m'avait protégé m'a fait tomber au sol. Heureusement qu'un gendarme en civil s'est mis contre moi, sinon...»* Plusieurs manifestants l'ont alors roué de coups de pied, dont un dans la tête, comme le révèle une vidéo de la scène prise dans son intégralité par un commerçant voisin. Elle a été fournie à la police nationale qui a ouvert une enquête.

«Je n'ai pas assisté à cette altercation. Pour autant, on ne peut que déplorer ces comportements qu'on ne cautionne évidemment pas, comme la casse. Cela traduit aussi la tension qui monte», indique Francis, l'un des représentants des gilets jaunes cognaçais, rejoint par son homologue Karl Letourneau qui tient néanmoins à préciser: *«Selon les témoignages que nous avons recueillis de notre côté, ce monsieur, virulent, n'a rien fait pour calmer le jeu quand le ton est monté. Plusieurs gilets jaunes lui ont conseillé de le faire pour ne pas envenimer la situation, il n'a pas voulu entendre. On a le droit de ne pas être d'accord avec nous, il y a aussi d'autres façons de le dire. Après, ça a dérapé pour finir par des actes inacceptables en effet et qu'on dénonce.»*

G. B.

Logelia: 20 millions d'investissement en 2019

Malgré le coup dur de la diminution des APL en 2018, le bailleur a su, depuis 2012, redresser la barre et multiplie les projets pour l'avenir.

Environ 150 personnes ont assisté vendredi aux vœux de Logelia, qui tire un bilan positif de 2018. Photo Quentin Petit

Amandine COGNARD
a.cognard@charentelibre.fr

«*On a réussi à résister à la véritable ponction qu'a opérée sur nous le gouvernement*», a félicité Agnès Bel, la présidente de Logelia, vendredi lors de la cérémonie des vœux du principal bailleur social charentais qui a rassemblé plus d'une centaine de personnes à Soelys à Soyaux. Cette «ponction», c'est la baisse des APL que les bailleurs sociaux ne pouvaient pas répercuter sur leurs locataires mais devaient absorber. Pour Logelia, elle a représenté *«1,5 million d'euros en 2018, et ce sera 3,2 millions dès 2020»*, chiffre Olivier Pucek, le directeur.

Pour le bailleur, qui achevait un protocole de rétablissement financier entamé il y a six ans, c'est un coup dur mais pas insurmontable. Les recettes sont en baisse de 3,83 % par rapport à 2017 mais en hausse de plus de 8 % par rapport à 2012. Un bon résultat que la présidente met sur le compte des beaux projets réalisés, mais aussi du travail des équipes pour diminuer le taux de vacance des logements à 2,8 %, un record, pour limiter les impayés – qui sont tout de même en légère hausse et supérieurs à la moyenne nationale avec 10,4 % des loyers, contre 7,9 % pour la France –, et pour améliorer le fonctionnement et la gestion interne. Elle se félicite que Logelia n'est *«presque pas diminué ses budgets de maintenance»* pour faire face aux réductions de recettes.

«Se diversifier pour être moins fragile»

Pour 2019, elle annonce 20 millions d'euros d'investissement. Dans de nouvelles constructions, notamment à Confolens, Brigueuil, Champniers, Mornac, Trois-Palis, L'Isle-d'Espagnac, mais aussi beaucoup de travaux de rénovation, notamment à Brigueuil et L'Isle-d'Espagnac. Dans les quartiers de La Grand-Font à Angoulême et l'Étang des moines à La Couronne, le bailleur va investir plus de 50 millions d'euros dans des différents projets sur plusieurs années. *«Mais on aura aussi besoin de se diversifier pour être moins fragile,* assure la présidente. *On va construire des foyers de jeunes travailleurs – un tout neuf à Barbezieux, un agrandissement à Angoulême –, mais aussi des logements meublés, des résidences étudiantes. On a même été sollicité pour une maison de santé.»*

Logelia a également décroché le contrat de la future gendarmerie de Ruffec, le casernement (geôles, bureaux...) et 30 logements individuels, et travaille sur des projets du même type à La Rochefoucauld et Barbezieux.

Dans les cartons également, un rapprochement avec la Charente-Maritime sous une *«société chapeau»* comme le réclame le gouvernement, pour passer au-dessus de la barre des 12 000 logements. *«On a de la chance, en se rapprochant juste de la Charente-Maritime on atteint les 12 900 logements»*, note Olivier Pucek. Logelia possède aujourd'hui 7 200 logements.

La Charente prête à rouvrir le dossier

Le Premier ministre a évoqué la possibilité d'aménager les 80 km/h. En Charente, le Département y est favorable, prêt à rouvrir le dossier. Le sujet fait presque consensus, à condition de ne pas recréer d'insécurité routière.

Jean-François BARRÉ
jf.barre@charentelibre.fr

«*Oui, je suis prêt à prendre mes responsabilités.*» C'est la réponse de François Bonneau, le président du conseil départemental de la Charente, au Premier ministre. Édouard Philippe s'est félicité hier des bons résultats de la sécurité routière, du nombre de tués sur la route revenu au niveau de 2013. Il n'a cependant pas fermé la porte au débat sur les 80 km/h. C'est l'un des points qui avaient, en partie, généré le mouvement des gilets jaunes.

> **Je n'ai pas l'impression que les gens roulent plus vite. Mais que l'abruti qui faisait n'importe quoi avant le fait toujours.**

Pour le patron du conseil départemental, défavorable aux 80 à l'heure, il suffira juste de remettre la machine en route. «*On avait commencé à réfléchir,* rappelle François Bonneau. *Comme le Premier ministre avait refusé la concertation, on avait refermé le dossier.*» Mais continué à travailler le sujet. «*On continue à prendre des mesures pour sécuriser le réseau, ce qui peut permettre de sauver des vies. Et si on peut remettre une partie à 90, on le fera.*» François Bonneau sait que les tués sur la route (19 en 2018 dont 15 sur les départementales, 22 en 2017 ou 16 en 2016) ne sont pas forcément liés à la vitesse. «*Il y a d'autres causes auxquelles on doit être attentifs. Mais à chaque accident grave, on regarde si c'est dû au réseau. Ou au comportement des automobilistes.*» La Charente est prête à rouvrir le dossier. «*On aurait pu aller… plus vite*», commente l'élu.

Ne pas recréer de l'insécurité

«*À condition de ne pas perdre en efficacité.*» Thomas Mesnier, le député LREM, était un farouche partisan de la limitation. «*C'était un symbole. 80 partout, il fallait qu'elle soit appliquée.*» L'élu attend aujourd'hui les chiffres du département, mais souligne qu'il a toujours dit qu'il «*fallait que la mesure soit évaluée*». Il concède même, d'expérience, que 80 km/h sur les grandes lignes droites de la route de Montmoreau, ce n'est peut-être pas le plus approprié. «*Quand on aura les chiffres fins, on pourra peut-être envisager de petites adaptations à la charge des préfets. Mais il ne faut surtout pas recréer de l'insécurité.*»

En Charente, le Département serait prêt à rechanger les panneaux. Photo Majid Bouzzit

À la Prévention routière, Michel Guitton, le directeur, regrette que l'on parle de bilan annuel quand la mesure a été mise en place en juillet. Mais il apporte un premier élément de réponse, à contre-courant. «*Depuis plusieurs semaines, il n'y a plus de radars en Charente. On n'a pas noté d'augmentation particulière des accidents. Est-ce que les gens roulent mieux ou sont devenus plus prudents?*» Le directeur de la Prévention routière n'a pas d'états d'âme. «*Je me base sur des faits. Je n'ai pas de sentiments.*» Parce qu'il sait qu'en Charente, «*on analyse des petits chiffres*». «*Il suffit de deux ou trois alcooliques pour les fausser. Je ne remets pas en cause les radars, mais je n'ai pas l'impression que les gens roulent plus vite.*» Il a surtout l'impression que «*l'abruti qui faisait n'importe quoi avant le fait toujours*».

La porte a été entrouverte par le Premier ministre. Ils sont tous prêts à s'y engouffrer. Samedi, les motards de la FFMC 16 manifestaient une fois encore pour que les élus locaux soient remis dans la boucle.

Prise de conscience

À La Rochelle, Jérôme Piquenot, le directeur de l'Automobile club et correspondant de l'association 40 millions d'automobilistes pour les Charentes, reste sur la défensive. «*On est dans la com' politique. Mais le fait que le nombre de tués baisse est une excellente nouvelle. Mais nous expliquons depuis toujours que ce n'est pas 10 km/h qui changent les choses. Mieux vaut s'attaquer à la question des priorités, de l'alcool et des stupéfiants.*» Et s'il se méfie de «*la manipulation des chiffres*», il se félicite de l'implication des élus «*qui connaissent leur territoire et qui souvent conduisent eux-mêmes leur voiture*». «*Ayons une oreille attentive à leur avis.*»

En Charente, le terrain serait propice. «*Je crois,* analyse Michel Guitton, *que les gens ont pris conscience de certaines choses, sont peut-être plus apaisés. C'est peut-être le point positif. Dans les stages, cela a suscité une discussion, un débat. Et ça, c'est déjà une prise de conscience.*»

Le post

Photo Renaud Joubert

Je participerai vendredi 1er février au Grand Débat sur le thème de la transition écologique.

Thomas Mesnier
député LREM

Deuxième chapitre en Charente du grand débat national. Après Dirac il y a quinze jours, c'est au tour de Vœuil-et-Giget d'accueillir la réunion publique, toujours avec Thomas Mesnier en maître de cérémonie. Le rendez-vous citoyen se tiendra le 1er février à 18 heures dans la salle polyvalente de la commune.

■ Les premières réunions citoyennes sont lancées sur le territoire ■ Criteuil-la-Magdeleine ouvre le bal vendredi ■ Élus ou volontaires mèneront la danse.

Agglo: l'acte 1 du grand débat se met en scène

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

Criteuil lance le grand débat vendredi, «facilité» par son maire Michel Fougère qui espère «qu'il en ressortira quelque chose.»

Photo CL

C'est Criteuil-la-Magdeleine qui a la primeur. Cette petite commune de 419 habitants nichée au cœur de la Grande-Champagne ouvre le bal du grand débat national lancé par Emmanuel Macron ce vendredi, à 20h30, dans sa salle des fêtes. Cette première réunion citoyenne dans l'agglo de Grand Cognac sera menée par un commissaire-enquêteur désigné par la préfecture. Sept autres suivront: à Châteaubernard, Javrezac, Saint-Même-les-Carrières, Jarnac, Segonzac, Châteauneuf et Bellevigne. Dans le désordre, les dates de ces assemblées voulues pour *«que chacun puisse faire entendre sa voix»*, sans questions interdites mais sur quatre thèmes prédéfinis (1), ne sont pas encore toutes calées.

Comme à Jarnac, où *«on y travaille encore, on cherche des personnes susceptibles de pouvoir animer ces débats,* lance en forme d'appel Christophe Roy, maire-adjoint chargé de la vie culturelle, étiqueté La République en marche. *La mairie mettra à disposition une de ses salles.»* Comme à Cognac, où de réunion citoyenne il n'est pas encore question en revanche. Michel Gourinchas veut bien prêter une salle, dire ce qu'il en pense... mais pas animer le débat. *«On en discute»*, dit toutefois Sandra Marsaud, la députée.

À Javrezac et Saint-Même-les-Carrières, tout est déjà prêt au contraire pour cet acte 1 d'un grand débat dont la clôture est fixée au 15 mars. *«Ce sera samedi matin, de 10h à midi, une assemblée uniquement réservée au Javrezacais,* précise la maire Pascale Belle. *Comme on le fait régulièrement, elle se déroulera sous forme de café citoyen. On abordera tous les thèmes en une fois.»* Les élus ont décidé de l'animer, comme à Bellevigne, le samedi 8 février (20h30) à la mairie de Malaville; quand des personnes issues de la société civile seront aux manettes à Saint-Même, également le 8 février à la salle des fêtes.

«Pas le droit de ne pas essayer»

A Châteaubernard, les dates des réunions seront bientôt connues. Il y en aura *«une sur chaque thème. Elles s'étaleront sur le mois de février»*, informe le maire Pierre-Yves Briand, lequel a choisi de ne pas *«impliquer»* les élus dans leur animation. *«On organise, on met à disposition, on sera là, mais ce sont des personnes qu'on connaît, investis dans les associations par exemple, qui s'en chargeront. On ne veut pas être partie prenante.»*

Circonspect à l'origine, *«voire septique même»* sur la pertinence de ce grand raout participatif, il avoue avoir quelque peu revu son jugement. *«On n'a pas le droit de ne pas essayer au moins, on verra ensuite.»* Un sentiment partagé par Michel Fougère, son homologue de Criteuil qui a *«facilité»* ce débat *«car c'est de la responsabilité du maire de tout faire pour apaiser les tensions.»*

Dans son discours de vœux samedi dernier, l'élu a d'ailleurs fait *«qu'il en sorte quelque chose, sinon ce sera difficile de mettre fin à cette crise.»* Première de cordée, Criteuil-la-Magdeleine livrera les premières réponses.

(1) Fiscalité, transition écologique, organisation de l'État et des collectivités publiques, démocratie et la citoyenneté.

La députée Sandra Marsaud en simple observatrice

«Ça fait plaisir de voir que le territoire se bouge enfin pour ce grand moment d'écoute important, se félicite la députée de la 2e circonscription Sandra Marsaud. *J'avais vu quelques maires et élus en amont. Ils m'avaient fait part de leur envie de s'engager dans cette démarche, mais certains hésitaient encore un peu. Maintenant que le pas est franchi, je suis sûre que ça va donner le la, que d'autres vont se lancer à leur tour.»* Présente à Criteuil, Javrezac et Saint-Même, Sandra Marsaud ne le sera pas partout néanmoins. *«Déjà pour ne pas me reprocher d'accaparer ces réunions, pour des raisons de disponibilité aussi, et si un maire ou quel que soit l'organisateur ne souhaite pas que j'y vienne tout simplement. Dans tous les cas, je n'interviendrai pas, sauf si on m'interpelle.»*

❞ La phrase

On va appeler à la mobilisation générale

Jérôme SOURISSEAU, président de l'agglo

a profité de la cérémonie des vœux, hier soir, pour rappeler que la semaine fédérale internationale de cyclotourisme aurait lieu, cette année, à Cognac. Ce sera du 4 au 11 août et près de 10 000 cyclotouristes sont attendus. Alors il faudra *«que les restaurants et commerces restent ouverts cette semaine-là»*, a exhorté le président. Un appel qui devrait être relayé dans les différentes collectivités concernées par la manifestation... pour que tous ces cyclo s deviennent des ambassadeurs de la région.

La fusion d'Anatole-France et Cagouillet en bonne voie

Après ceux de Cagouillet la semaine passée, les parents de l'école Anatole-France se verront présenter, ce soir, le projet de groupe scolaire commun.

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

Dans l'air depuis quelques années, la création d'un groupe scolaire regroupant les enfants des écoles Anatole-France et Cagouillet prend corps. La semaine dernière, les parents de Cagouillet ont reçu la visite de Nathalie Lacroix, adjointe au maire en charge de l'éducation, et d'un représentant de l'inspection académique, qui leur ont présenté le projet. Ce soir à 17h30, ce sera au tour de ceux d'Anatole-France de le découvrir en détail.

«C'est dans les tuyaux, confirme Nathalie Lacroix, adjointe au maire de Cognac en charge des questions scolaires. *Ce sera pour la prochaine rentrée, en septembre.»* Aux yeux de l'élue, cette perspective représente une avancée, autant qu'une question de bon sens. *«A Anatole-France, les classes sont chargées et à Cagouillet, on supprime des postes. Il existe un risque de fermeture là-bas, ce qui serait très embêtant. Ça pourrait être un "plus" pour les parents et un "plus" pour les enseignants. Mais c'est un gros changement, c'est clair.»*

L'école Cagouillet, située à côté de la place du Champ-de-Foire, a perdu un enseignant à la dernière rentrée scolaire. Photo archives G. B.

Répartition

L'idée n'est donc pas de regrouper toutes les classes dans un seul bâtiment et d'abandonner l'autre. Plutôt de fondre les effectifs par niveaux et de répartir ces derniers dans les deux établissements du Champ-de-Foire, qui ne sont distants que de 900 mètres. Les cours préparatoires (CP), les CE1 et les CE2 se retrouveraient à l'école Cagouillet, tandis que les CM1 et les CM2 seraient concentrés à Anatole-France. Quant aux classes à horaires aménagés «musique» (Cham) qui existent actuellement à Anatole-France mais pas à Cagouillet, elles seraient conservées et accessibles aux écoliers des deux établissements.

> **A Anatole-France, les classes sont chargées et à Cagouillet, on supprime des postes.**

Lors de la dernière rentrée, l'école Cagouillet et ses 119 écoliers avaient perdu un poste d'enseignant, contrairement à Anatole-France (176 élèves). Si les deux structures sont voisines, elles n'ont pas la même réputation. Cagouillet a une *«mauvaise notoriété depuis longtemps»*, comme l'avait reconnu Nathalie Lacroix avant la dernière rentrée scolaire. Tandis qu'Anatole-France est plutôt prisée, notamment les parents qui sont eux-mêmes enseignants à Cognac, notamment grâce aux classes de musique.

CHÂTEAUBERNARD

Le comité des fêtes annonce des surprises

Concernant l'année écoulée, les comptes ont souffert de l'annulation du spectacle mais le déficit a pu être absorbé par les recettes des autres manifestations. Photo CL

Le comité des fêtes de Châteaubernard a tenu son assemblée générale samedi en présence du maire, Pierre-Yves Briand, et de Christel Gombaud, adjointe aux associations. Le président du comité, Patrick Ourtaau, a ouvert la séance par un bilan des activités de l'année passée, soulignant en particulier le succès des animations comme la bourse aux vêtements et la foire au pain et à la caillebotte.

Une mention spéciale pour le marché de Noël, mené en collaboration avec la mairie, et pour lequel le comité a assuré la buvette et la restauration en mettant en place un décor et des costumes tout nouveaux qui ne sont pas passés inaperçus. Une seule ombre au tableau de cette année passée: l'annulation d'un spectacle, faute d'un public suffisant.

Sur le plan financier, les comptes présentés par Michel Lanceron montrent que l'annulation du spectacle a évidemment pesé sur le résultat, puisqu'il a fallu payer un dédit. Mais le déficit a pu être absorbé par les recettes des autres manifestations et les réserves des années passées. Au programme en 2019, on retrouvera dès le 23 février au Castel les danseurs irlandais d'Avalon celtic dances, la bourse aux vêtements, la fête du pain et de la caillebotte pour sa 10e édition, la bourse aux livres, une soirée cabaret et bien sûr la participation au marché de Noël en fin d'année, et il faut s'attendre à des surprises...

Après avoir procédé au renouvellement des membres du conseil d'administration, les participants se sont retrouvés autour du verre de l'amitié.

L'image

«En ordre de marche»

Grand Cognac a clos, hier soir, le bal des cérémonies de vœux, au Castel, à Châteaubernard. Devant les forces vives du territoire, Jérôme Sourisseau est revenu sur les débuts de la grande agglo, désormais *«en ordre de marche»* (Photo J. P.). *«Un bon roman ne commence jamais sans une introduction qui pose les cadres.»* La dernière page du chapitre introductif tournée, il faut écrire la suite de cet *«ouvrage collectif»*. Parmi les projets: la création d'un équipement culturel en centre-ville de Cognac regroupant la bibliothèque, le conservatoire et les archives du cognac; la mise en place de nouveaux outils pour le développement des entreprises tels qu'un incubateur ou un fab lab; la gestion du foncier pour répondre aux besoins des viticulteurs, des entrepreneurs et des communes; le lancement d'un projet de maraîchage à Jarnac pour renforcer les circuits courts; ou la mise en œuvre du plan santé.

CHATEAUBERNARD

Les voeux du TCC pour 2019

Bruno Delomme, président du Team Cycliste de Châteaubernard, a présenté ses vœux à ses licenciés, réunis ce samedi après-midi, à la suite d'un parcours d'entraînement qui les a menés sur les routes du cognaçais. A cette occasion, il a dévoilé le calendrier des épreuves 2019, notamment le critérium qui se tiendra le 12 mai à Genté, la nocturne du 26 juin à Châteaubernard, les cyclo-cross à Genté le 29 septembre et à l'Echassier le 7 décembre. Aux épreuves sportives, il faut ajouter le vide-grenier traditionnel du 9 juin et la bourse aux cycles du 27 octobre. Toutes ces activités nécessitent des bénévoles, et Bruno Delomme a lancé un appel vibrant, car *«sans bénévoles, certaines manifestations pourraient ne pas avoir lieu»*.

Mortalité routière: le coup de frein

■ Avec 3.259 morts, 2018 a été l'année la moins meurtrière de l'histoire sur les routes de métropole ■ L'avenir des 80km/h reste, lui, en suspens.

Depuis juillet, 116 vies ont été épargnées sur les routes secondaires abaissées à 80 km/h, a détaillé hier le Premier ministre, jugeant toutefois «légitime de discuter du sujet». Photo AFP

L'an dernier, 3.259 personnes ont trouvé la mort en métropole, soit neuf de moins que le précédent «record» de 2013. Avec 244 décès enregistrés outre-mer (où les 80km/h ne s'appliquent pas partout) et donc un total de 3.503 morts, le bilan global dépasse toutefois celui de 2013 (3.427 morts). La baisse concerne tous les usagers (automobilistes, piétons, cyclistes...) et tous les indicateurs (-4,8 % d'accidents, -24,8 % d'hospitalisés...).
Six mois après l'entrée en vigueur du très controversé abaissement à 80km/h, ces résultats *«sans ambiguïté»*, selon le Premier ministre Édouard Philippe, marquent une nette rupture. Depuis 2013, la France restait sur trois années consécutives de hausse entre 2014 et 2016 - du jamais vu depuis 1972 - puis une quasi-stagnation en 2017.

«Sauver 400 vies par an»

La situation avait convaincu le gouvernement d'abaisser la vitesse maximale autorisée au 1er juillet sur 400.000 km de routes secondaires à double sens sans séparateur central, déclenchant une tempête chez les automobilistes, les motards, élus et même certains ministres. L'objectif annoncé était de sauver *«jusqu'à 400 vies par an»*.
Depuis juillet, 116 vies ont été épargnées sur les routes secondaires abaissées à 80 km/h, a détaillé le Premier ministre. Et ce bilan aurait pu être meilleur sans les dégradations de radars qui se sont multipliées depuis le début du mouvement des «gilets jaunes», estime le gouvernement. *«Nous avons pris une décision que nous savions impopulaire (...) Nous sommes fiers des résultats, de ces vies épargnées»*, a-t-il insisté.
Évoquant l'inclusion de ce thème dans le grand débat, Édouard Philippe a jugé *«légitime de discuter du sujet»*. *«Mais il serait fou d'abaisser le niveau d'ambition»*, a-t-il estimé, alors que des présidents de conseils départementaux demandent des dérogations (lire en encadré ci-dessus).

> **Comment peut-on parler de résultats historiques alors qu'on est au même niveau que 2013?**

80km/h: pas de franc soutien de Macron

Pour autant, les anti-80 km/h. ne décolèrent pas. *«Ce n'est que de la com'! Comment peut-on parler de résultats historiques alors qu'on est au même niveau que 2013?»*, peste le délégué général de l'association 40 millions d'automobilistes, Pierre Chasseray. *«Si cette mesure sauvait 400 vies, on devrait être bien en dessous du niveau de 2013. On aurait au moins 200 vies épargnées. Or, on est au même score qu'il y a cinq ans quand les routes étaient à 90 km/h»*, souligne-t-il.
L'impopulaire 80 km/h pourrait bien se retrouver amendé malgré tout, pour apaiser la colère des «gilets jaunes». Emmanuel Macron - qui n'y a jamais apporté de franc soutien - a déjà esquissé un recul. *«Il faut ensemble que l'on trouve une manière plus intelligente de le mettre en œuvre. Il n'y a pas de dogme»*, avait-il lancé le 15 janvier à 600 maires à Grand Bourgtheroulde. L'opposition appuie sur cette faiblesse de l'exécutif, à l'instar de la porte-parole de LR Laurence Saillet qui a appelé à ce que *«cette mesure soit adaptée au cas par cas»*.
«Peut-être que les données qui sont tombées aujourd'hui vont faire varier l'opinion, on verra, et de toute façon on écoutera ce que les Français ont à nous dire sur le sujet», a affirmé le patron des députés LREM Gilles Le Gendre à BFMTV.

90km/h sur les nationales espagnoles

L'Espagne abaisse aujourd'hui la vitesse maximale sur les routes nationales - à double sens sans terre-plein central - à 90 km/h contre 100 jusqu'ici. *«Le principal objectif de la mesure est de réduire le taux d'accidents»*, a expliqué le ministère de l'Équipement. Sur les 1.321 morts sur les routes interurbaines en 2017, 1.013 l'ont été sur ces routes, selon le ministère. En 2018, 877 personnes y ont trouvé la mort. *«Beaucoup de ces accidents sont liés à une perte de contrôle due à la vitesse excessive»*, toujours selon le ministère. En Espagne, la vitesse est par ailleurs limitée à 120 km/h sur les autoroutes.

80km/h: vers des aménagements locaux?

Les départements sont *«prêts à prendre leurs responsabilités»* s'il faut ajuster, au cas par cas, la limitation de vitesse à 80 km/h, a souligné hier le président de l'Assemblée des départements de France (ADF), Dominique Bussereau, alors que le président Macron a ouvert la porte à de possibles dérogations au niveau local. *«On est prêts à jouer le jeu. On l'avait proposé au Premier ministre dès le départ. On n'en serait pas là»* si le gouvernement avait écouté, a insisté l'ancien ministre des transports. Les élus locaux *«sont habitués à moduler la vitesse en fonction de la dangerosité des axes. Leur responsabilité existe déjà, lorsqu'il s'agit de mettre par exemple un feu à tel ou tel carrefour»*, a réagi Dominique Bussereau.
La présidente de la Ligue contre la violence routière Chantal Perrichon s'est dit, elle, opposée à des aménagements locaux qui marqueraient, selon elle, *«un retour à la féodalité, avec des barons qui avaient le droit de vie ou de mort sur les serfs»*. *«Face aux chiffres, qui aura l'impudeur de repasser aux 90 km/h?»*

«Gilets jaunes»: l'hommage de Macron aux CRS

S'il a «déploré» que «11 personnes aient perdu la vie» depuis le début du mouvement, le chef de l'État a souligné qu'aucune n'avait «été victime des forces de l'ordre».

«Ce que la France vit depuis plusieurs semaines est inédit et je veux rendre hommage au professionnalisme des forces de l'ordre dans ce contexte», a déclaré hier Emmanuel Macron au cours d'une conférence de presse en Égypte avec son homologue Abdel Fattah al-Sissi.
Il répondait à la question d'un journaliste égyptien sur les troubles des deux derniers mois en France et le respect des droits humains par les autorités françaises.
Cette conférence de presse a été en bonne partie dominée par la situation des droits humains en Égypte, le président français déplorant la dégradation de la situation depuis la visite de al-Sissi à Paris en octobre 2017.

«La bêtise humaine»

«En France, il est permis de s'exprimer librement (...). En France, on peut dire tout. Parfois, on dit beaucoup contre le pays lui-même, je le regrette», a répondu Emmanuel Macron, ajoutant que c'était *«la force de la démocratie»*. Lors des manifestations des «gilets jaunes», qui n'ont *«jamais été interdites, des individus, des casseurs, des extrémistes (...) ont parfois commis le pire, des exactions consistant à saccager des commerces, des bâtiments publics, ou à mener des actes de violence à l'égard des forces de l'ordre ou d'autres personnes»*, a-t-il ajouté. *«Je ne voudrais pas que soient confondus ici ou mélangés ces casseurs professionnels (...), qui seront punis comme le prévoit la loi (...), avec des concitoyens français qui manifestaient leur mécontentement comme ils ont droit de le faire»*, a-t-il encore poursuivi.
Emmanuel Macron a *«déploré»* le bilan humain depuis le début de la crise sociale des «gilets jaunes» en annonçant que *«11 personnes»* avaient perdu la vie, *«bien souvent en raison de la bêtise humaine mais qu'aucun d'entre eux n'a été la victime des forces de l'ordre»*.
Selon le ministère de l'Intérieur, la 11e victime est un «gilet jaune» de 52 ans qui a été victime d'un malaise cardiaque samedi à Paris, sans lien avec les incidents survenus dans la capitale. Ce manifestant est décédé à l'hôpital malgré les soins prodigués par les sapeurs-pompiers.

Photo AFP

Nouveau passage perturbé

Couvert et pluvieux. Forte averse et coup de tonnerre possibles sur le littoral.
Vent virant nord-ouest en soirée, et devenant assez fort à très fort avec des rafales jusqu'à 130 km/h sur le littoral, et 90 à 110 km/h dans l'intérieur.

Mercredi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
6° 10°	4° 10°	2° 8°	1° 8°

Jeudi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
6° 14°	5° 14°	5° 13°	4° 11°

Vendredi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
6° 10°	6° 10°	6° 10°	5° 8°

Samedi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
5° 8°	4° 8°	3° 7°	2° 6°

Dimanche

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
2° 9°	1° 9°	1° 8°	0° 7°

Lundi

Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
3° 10°	2° 10°	1° 9°	0° 8°

HIER	Mini	16h
Angoulême	4°	7°
[illegible]	[illegible]	[illegible]

L'impopularité gagnante des 80 km/h

SÉCURITE ROUTIÈRE Attaqué sur cette limitation de vitesse qu'il a voulu, Édouard Philippe a annoncé, hier, une année 2018 historique : jamais il n'y a eu aussi peu de morts sur les routes

Jefferson Desport
j.desport@sudouest.fr

Menacé d'arrêt d'urgence ces dernières semaines, le 80 km/h n'aurait-il pas sauvé sa carrosserie ? Et offert, par là même, à Édouard Philippe, l'ingénieur-pilote de cette mesure, une victoire personnelle de premier plan ? Celle de l'impopularité gagnante. Pourtant soumis au feu roulant des critiques, depuis son entrée en vigueur le 1er juillet sur une partie du réseau national et départemental, cet abaissement de la vitesse est, en effet, loin d'être étranger au bilan historique de la sécurité routière en 2018. Comme l'a annoncé, hier matin, le Premier ministre, non seulement il n'y a jamais eu aussi peu de morts sur les routes en France métropolitaine – en l'occurrence 3 259, soit neuf de moins que le précédent record de 2013 –, mais en plus le passage au 80 km/h a permis d'épargner 116 vies. En seulement six mois donc.

« Sauver 400 vies par an »

Et, à écouter Édouard Philippe, ce bilan aurait pu être encore meilleur sans la dégradation de très nombreux radars depuis l'émergence du mouvement des gilets jaunes, mi-novembre.

Alors que le Premier ministre a été attaqué de toutes parts pour cette mesure – y compris au sein de sa majorité où il lui a été reproché d'être passé en force –, ces chiffres plaident en sa faveur. Suffiront-ils à atténuer le ressentiment des gilets jaunes ? Rien n'est moins sûr tant cette limitation de la vitesse est devenue, à leurs yeux, l'un des symboles de l'arrogance du pouvoir.

> Menacé d'arrêt d'urgence, le 80 km/h n'aurait-il pas sauvé sa carrosserie ?

Toujours est-il qu'hier, si Édouard Philippe s'est gardé de tout triomphalisme, il n'a pas manqué d'enfoncer le clou. C'est depuis le centre de réadaptation de Coubert en Seine-et-Marne qu'il a fait ses annonces. C'est-à-dire ici même où le 17 décembre 2017, il s'était dit favorable « à titre personnel » à ce passage aux 80 km/h. Ou comment boucler la boucle. Et valider son analyse. À l'époque, il dresse le constat suivant : les chiffres ne sont pas bons. 2014, 2015 et 2016 se sont soldées par une hausse consécutive du nombre de morts et 2017 par une quasi-stagnation. C'est ce qui le pousse à proposer cette baisse de la vitesse sur près de 400 000 km de routes secondaires à double sens et sans séparateur central. Son objectif : « Sauver 400 vies par an ». S'il n'est pas encore atteint, tous les indicateurs sont néanmoins à la baisse : le nombre de tués donc, mais également celui du nombre d'accidents (-4,8 %), de blessés (-5,4 %) et de blessés hospitalisés (-24,8 %). Une situation globale qui mérite néanmoins d'être nuancée. En particulier en Nouvelle-Aquitaine, où la tendance est à la hausse (notre infographie ci-contre).

Et maintenant ?

Malgré ces bons résultats, la question de l'avenir du 80 km/h reste posée. Car s'il a été mis en place à titre expérimental pour deux ans, l'exécutif, pour faire redescendre la pression, l'a inclus dans les thèmes du grand débat national. Le sujet est donc loin d'être clos. Et ce d'autant moins, que si Emmanuel Macron, depuis l'Égypte, a salué une mesure « utile et efficace », difficile d'oublier, qu'il a aussi ouvert la porte à des ajustements. Plaidant pour un dispositif « mieux accepté » et « plus intelligent ». Comme nous l'avons déjà écrit, l'une des réponses envisagées viserait à transférer le dossier aux Conseils départementaux. Ce que beaucoup d'entre eux demandent.

Reste à savoir si Édouard Philippe laissera faire ? Sachant que certains politiques locaux demandent aussi à pouvoir déroger à cette mesure (lire ci-dessous). Hier, il a jugé « légitime de discuter du sujet ». « Mais, a-t-il prévenu, il serait fou d'abaisser le niveau d'ambition. » Ajoutant : « Nous sommes fiers d'avoir pris nos responsabilités. Avant la fin du débat, après le débat, chacun devra prendre les siennes en les assumant devant les Français. » Message transmis au chef de l'État.

L'avenir de la mesure des 80 km/h a été inclus dans les thèmes du grand débat. Ces bons chiffres de la sécurité routière vont-ils changer quelque chose à son impopularité ? PH. PIERRE HECKLER/MAXPPP

« Posons un plan sur la table »

POLITIQUE La Dordogne est prête à « expérimenter » le retour aux… 90 km/h

Si Édouard Philippe a marqué des points, hier, en faveur de son combat pour les 80 km/h, les élus locaux n'ont malgré tout pas renoncé à avoir droit au chapitre. Notamment en Dordogne. Ici, l'arrivée de cette mesure n'a pas eu l'effet escompté comme le rappelle Germinal Peiro, le président du Conseil départemental : « Au deuxième semestre 2018, c'est-à-dire depuis l'entrée en vigueur de cette mesure, nous avons eu trois morts de plus qu'au deuxième semestre 2017. » Une mortalité que l'on retrouve dans la situation à la hausse de la Nouvelle-Aquitaine (lire notre infographie).

Et, au-delà de ce constat, le patron de l'exécutif périgourdin maintient ses critiques exprimées dans une motion votée à l'unanimité, le 30 mars dernier. Dans ce texte, l'assemblée départementale demande en effet au gouvernement « de geler sans délai ce projet et de mettre en œuvre une concertation avec l'ensemble des acteurs institutionnels concernés ». Estimant que ce dispositif « uniforme » n'est adapté « ni aux conditions de circulation, ni à la configuration du réseau routier départemental. »

Plus de concertation

Voilà pourquoi, Germinal Peiro se dit prêt aujourd'hui « à expérimenter un retour au 90km/h sur les axes principaux qui bénéficient d'un double marquage au sol latéral et central ». Plus de concertation, c'est aussi ce qu'attend Dominique Bussereau, le président du Conseil départemental de la Charente-Maritime et patron de l'Association des départements de France : « Lorsque le gouvernement a lancé cette mesure, j'avais dit qu'au lieu de la systématiser, il valait mieux réunir autour de la table le président du Conseil départemental, le colonel de gendarmerie et le colonel des pompiers pour faire du cas par cas. Nous connaissons l'accidentologie de nos routes. Je reste donc sur ma position. »

Même approche pour Jean-Luc Gleyze, le président du Conseil départemental de la Gironde : « Le 5 avril nous avons pris une motion proposant d'aborder le sujet au cas par cas. Il y a des endroits où ça peut se justifier et d'autres où ce n'est pas nécessaire, en particulier dans le Médoc. » Et de poursuivre : « La sécurité m'importe. Nous avons les statistiques de nos routes, posons un plan sur la table, regardons quels sont les points noirs. »

J. D.

Germinal Peiro et Dominique Bussereau. ARCHIVES J-C. SOUNALET/« SO »

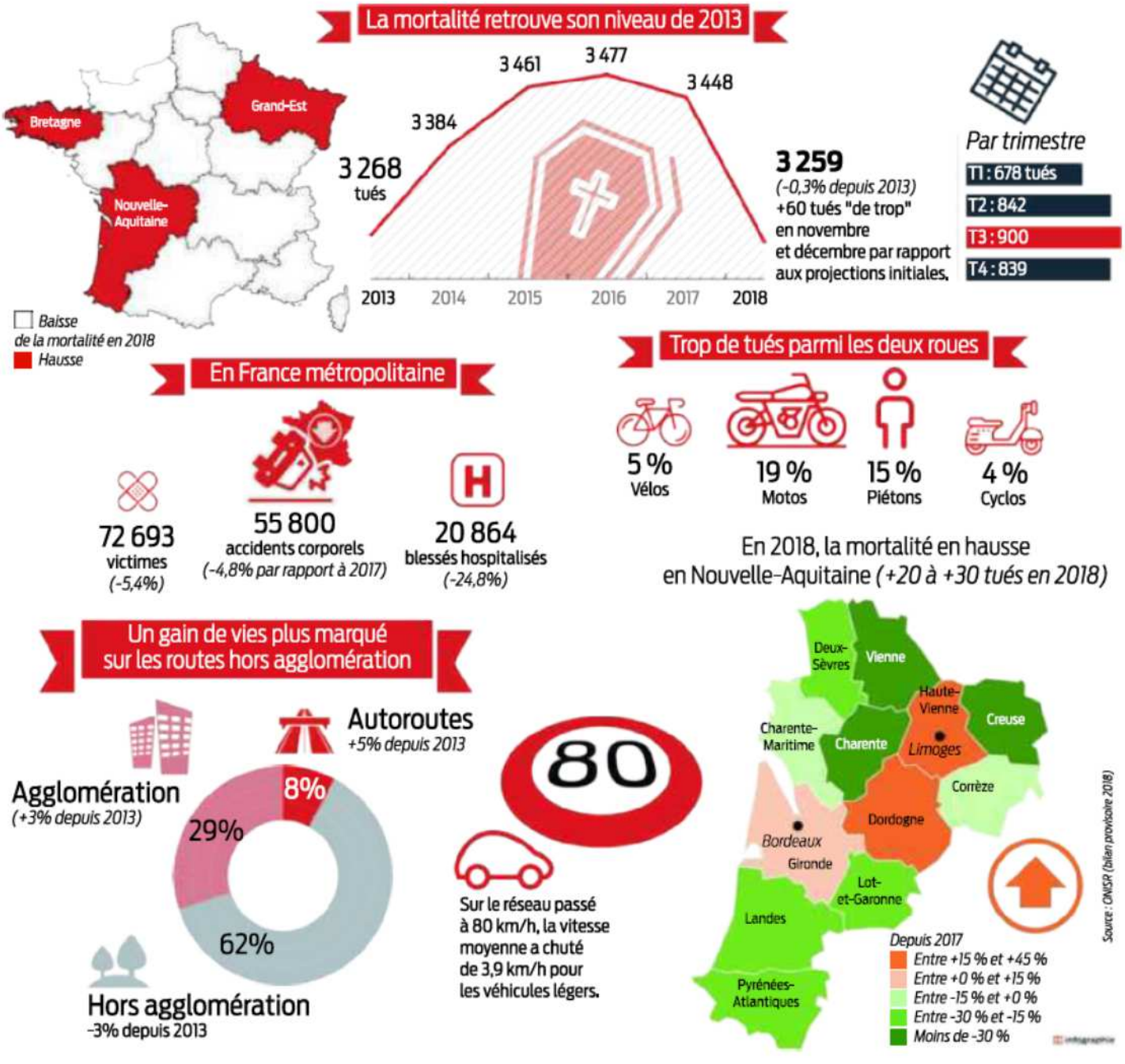

Quel coût pour un retour à 90 km/h ?

DÉPARTEMENTS Le retour à une vitesse de 90 km/h sur certains tronçons réclamerait un investissement non négligeable des collectivités

Il ne s'agit que d'une hypothèse, loin d'être encore concrétisée. Mais si le gouvernement décide d'offrir aux Départements la possibilité de revenir aux 90 km/h sur certains tronçons, alors la facture ne sera pas négligeable.

Évidemment, le montant est difficile à évaluer, alors que le coût du passage aux 80 km/h est lui-même sujet à controverse. Fin décembre, un « comité indépendant d'évaluation », non-officiel, concluait que la facture était « de 3,8 milliards d'euros par an ». Une estimation « démentie catégoriquement » par la Délégation à la sécurité routière, qui l'estimait, elle, à « 10 millions d'euros ».

67 à 175 euros le panneau

Pour se faire une idée de ce qu'il en coûterait de revenir aux 90km/h, il convient donc de savoir, en premier lieu, combien ont déboursé les Départements lorsque les 80 km/h ont été généralisés. Nous avons demandé aux Conseils départementaux de la zone de diffusion de « Sud Ouest » de nous communiquer leurs chiffres. D'un département à l'autre, le nombre de panneaux changés varie considérablement. Ainsi, Landais et Girondins n'en ont changé que 12 et 70. En Charente, 133 panneaux ont été remplacés, 137 en Dordogne, 144 en Charente-Maritime et 225 dans les Pyrénées-Atlantiques !

En conséquence, le montant de l'investissement consenti par chacun des Départements est très variable. D'abord, et c'est assez surprenant, parce que tous n'ont pas payé les fameux panneaux au même prix. Ainsi, le Conseil départemental des Landes a payé 67 euros TTC par panneau quand la Dordogne s'est acquittée de 175 euros la pièce ! Résultat : dans les Landes, la collectivité a déboursé, au total, moins de 1 340 euros TTC pour l'achat des panneaux, le coût de l'enlèvement des anciens et l'installation des nouveaux. En Gironde, la facture a été de 10 932 euros TTC. En Charente, c'est deux fois plus (22 000 euros), tout comme en Charente-Maritime (24 408 euros), alors que la Dordogne a déboursé 37 000 euros et les Pyrénées-Atlantiques 50 000 euros.

Le prix des panneaux varie de 67 à 175 € pièce. PH. MAXPPP

Coûteuse vitesse différenciée

Si la décision est prise d'autoriser un retour aux 90 km/h, deux hypothèses sont à envisager afin d'évaluer le coût potentiel. La première porte sur un retour pur et simple à ce que l'on connaissait jusqu'au 30 juin dernier. Dans ce cas, la facture serait inférieure à celle de la mise en place des 80 km/h car il s'agirait simplement de remplacer les panneaux « 80 » par des « 90 ». Seuls des frais de main-d'œuvre seraient à payer, les Départements confirmant qu'ils ont conservé les panneaux enlevés.

En revanche, si l'on autorise la mise en place d'une vitesse différenciée, avec 90 km/h en certains endroits et 80 km/h ailleurs, alors le coût pourrait exploser : « Avec des vitesses différentes selon les portions de route, ça coûterait bien plus cher, assure Jérôme Delapré, responsable du service entretien des routes en Charente. Sur chaque carrefour, on devrait afficher la vitesse qu'on va avoir sur la voie qu'on emprunte. Et des carrefours, on en a des milliers… »

En clair, en l'absence d'une seule et unique vitesse maximale de référence, décrétée par le Code de la route et connue de tous, les panneaux devraient se multiplier le long des routes afin que le conducteur sache bien s'il doit rouler à 80 ou à 90 km/h. De quoi faire grimper substantiellement la facture.

Olivier Saint-Faustin

ILS ONT DIT

« Ce n'est que de la com' ! Comment peut-on parler de résultats historiques alors qu'on est au même niveau que 2013 ?

Le délégué général de l'association 40 millions d'automobilistes, Pierre Chasseray

Le Premier ministre a montré qu'il avait raison, envers et contre tous. Nous lui serons toujours reconnaissants

La présidente de la Ligue contre la violence routière Chantal Perrichon

TROIS CLÉS **POUR COMPRENDRE**

Ce que prévoit le gouvernement pour la protection de l'enfance

Plusieurs mesures d'amélioration du système ont été présentées, hier, par le nouveau secrétaire d'État, Adrien Taquet

Agnès Buzyn et Adrien Taquet.
PHOTO IP3

1 Un suivi mis en place dès la grossesse

« Le gouvernement entend mettre l'accent sur la prévention, a indiqué, hier, Adrien Taquet, le secrétaire d'État à la Protection de l'enfance lors de la présentation d'une « feuille de route », qui sera soumise à une consultation dans les mois qui viennent. Il s'agit de créer « des parcours de périnatalité pour les parents » dès le 4e mois de grossesse et de renforcer le suivi après la grossesse, avec la protection maternelle et infantile. Il, s'agit aussi de « mobiliser contre les violences faites aux enfants » et encourager les citoyens à signaler les cas. Actuellement, seul un quart de ceux qui suspectent des violences contre un enfant donnent l'alerte.

2 Mieux former les encadrants

Le deuxième axe portera sur la prise en charge par l'Aide sociale à l'enfance. Le gouvernement veut notamment mettre l'accent sur la formation des professionnels, et réfléchir aux conditions de leur recrutement. Il entend également réfléchir aux modes d'accueil, établissements ou familles. « Le nombre de familles est en baisse. Il y a une réflexion pour rendre plus attractif l'hébergement en famille des enfants parce que ça offre un cadre affectif que je pense approprié », a poursuivi Adrien Taquet. L'exécutif souhaite, en outre, ouvrir la question de l'adoption simple dans les familles d'accueil, une procédure aujourd'hui très complexe.

3 Accompagner au-delà de la majorité

La ministre de la Santé Agnès Buzyn a, pour sa part, confirmé la prise en charge à 100 % du parcours de soin des enfants de l'aide sociale à l'enfance. Désormais, « un enfant pourra voir un psychologue remboursé à 100 %. »

Le gouvernement veut aussi mettre en place un système de bourses pour les enfants placés qui souhaiteraient faire des études longues.

IMPÔTS SUR LE REVENU

Méfiez-vous des emails annonçant un trop-perçu

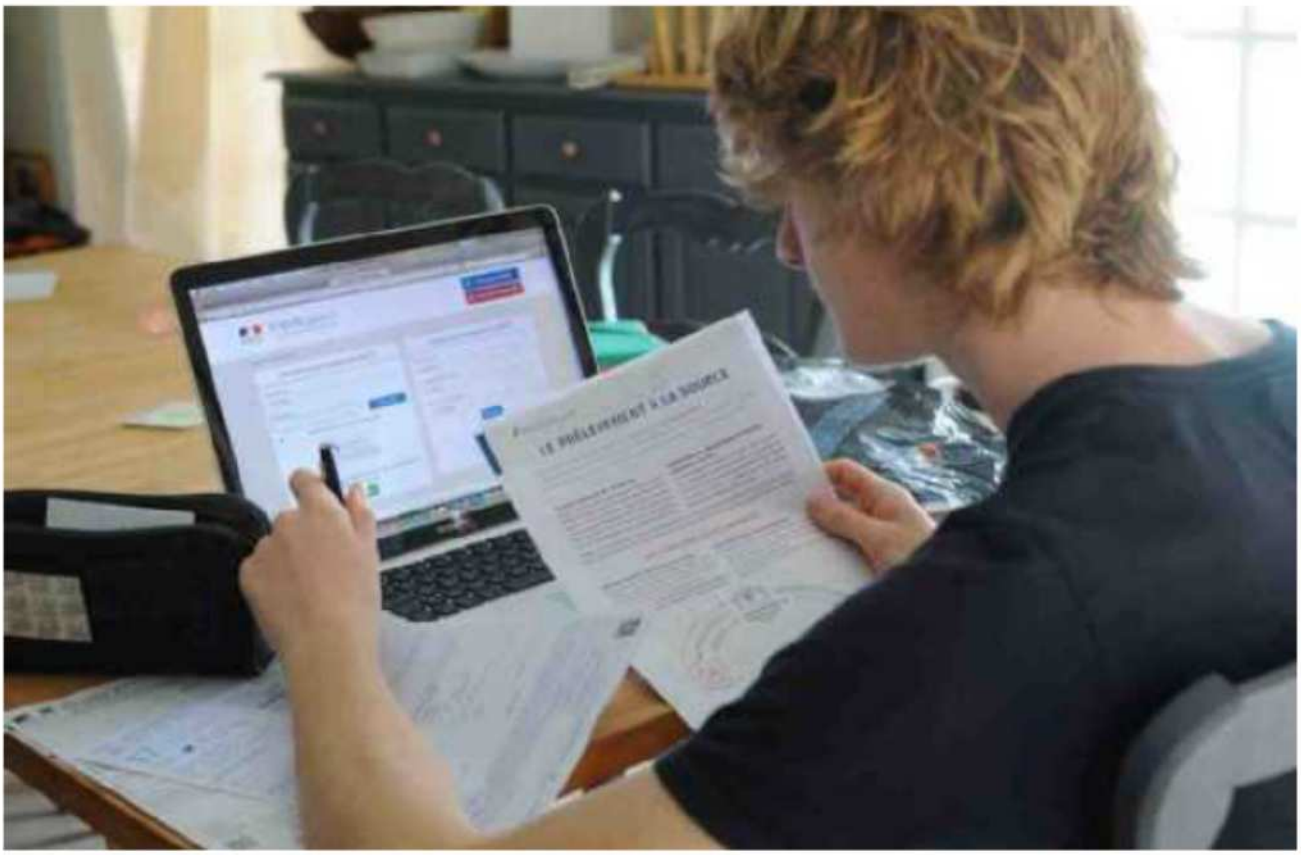

Plusieurs contribuables ont reçu un email portant le logo de la Direction des Finances publiques ou du ministère de l'Économie leur annonçant qu'ils doivent bénéficier du remboursement d'un trop-perçu à la suite de la mise en place du prélèvement à la source. Ne répondez pas, il s'agit d'une tentative d'hameçonnage. PHOTO ILLUSTRATION XAVIER LÉOTY/« SUD OUEST »

Les lycées s'adaptent à la réforme éducative

ENSEIGNEMENT

Les élèves de seconde vont devoir choisir des spécialités pour leur entrée en première en septembre prochain

Didier Faucard
d.faucard@sudouest.fr

Les secondes devront bientôt choisir leurs spécialités. PHOTO ANNE LACAUD

Terminé le système des séries (L, S, ES). À partir de la rentrée de septembre, les lycéens de première, outre le tronc commun – français, histoire-géo, enseignement moral et civique, langues vivantes A et B, éducation physique, philosophie (en Terminale seulement), enseignement scientifique : code, intelligence artificielle, bioéthique, grands enjeux environnementaux – suivront un enseignement de spécialités.

Les élèves de seconde vont donc devoir, dans les semaines à venir, faire un choix dans les menus qui vont leur être soumis. Mais dans cette perspective que proposent les deux établissements cognaçais généralistes – Jean-Monnet et Beaulieu –, sachant que le lycée Louis-Delage n'est pas concerné, l'enseignement professionnel n'étant pas touché par la réforme.

« Classique » à Jean-Monnet

Le proviseur Patrick Marcuzzi ne cache pas son intérêt face à cette réforme : « Je pense qu'elle va permettre des parcours plus individualisés, ce n'est pas mal. Le système des séries était devenu trop hiérarchisé, à tort », indique-t-il. Les élèves auront trois spécialités à choisir en première, « et ils n'en garderont que deux en terminale. Il y aura un vrai travail d'orientation à faire, l'idée est qu'il y ait une meilleure réussite ensuite lors de la première année d'études dans le supérieur », ajoute-t-il. Au sein de Jean-Monnet, les propositions vont être classiques. « Les mêmes que dans la majorité des lycées, nous n'avons pas de spécialité technologique car nous n'avons pas d'atelier. » Les élèves auront donc le choix entre : maths, physique-chimie, science et vie de la terre, sciences économiques et sociales, langues et littératures étrangères (anglais), histoire-géographie, géopolitique et science politique, « où un professeur d'histoire-géo et un professeur de sciences économiques et sociales interviendront » et humanités, littérature et philosophie. « Là aussi, l'intervention sera double : français et philosophie, précise Patrick Marcuzzi.

« Nous avons fait un sondage auprès des élèves qui montre une grande ouverture d'esprit. Il devrait y avoir un beau mix de spécialités comme philo et maths par exemple, moins d'enfermement comme dans les sections », ajoute-t-il (1).

Nouvelle matière à Beaulieu

« L'année prochaine, nous serons dans un système mixte puisque les terminales seront, elles, encore sur le régime des sections », observe de son côté Fabien Lorre, le directeur du lycée privé. Au total, les élèves auront, ici, le choix entre huit propositions. Le plus étant l'enseignement numérique et sciences de l'informatique (NSI).

« Nous avons déjà une option ICN (Informatique et création numérique) qui se rapproche de cette formation NSI, de ce fait nous avons la chance d'avoir des enseignants déjà formés », précise Fabien Lorre. Au sein de cette spécialité, les élèves vont pouvoir s'initier ou en savoir plus sur l'histoire de l'informatique, la programmation de données, les algorithmes… « C'est vraiment une formation d'avenir, porteuse d'emplois. »

Pour le reste, ce seront les mêmes propositions qu'à Jean-Monnet. Quel que soit le choix, l'enseignement de ces spécialités s'effectuera sur le rythme de 4 x 3 heures par semaine en Première et 2 x 6 heures en terminale. « Contrairement à ce que l'on peut entendre, croire ou craindre, il y aura, dans le tronc commun, toujours des maths au sein de l'enseignement scientifique, pour ceux qui n'auront pas choisi cette spécialité », glisse Fabien Lorre. Tout cela sera une nouvelle fois expliqué lors des portes ouvertes de l'établissement programmées samedi 9 février, de 10 à 17 heures. « Après, quand les élèves auront fait leur choix, le casse-tête va être de mettre tout ça en musique au niveau de l'organisation et de l'emploi du temps. Peut-être y aura-t-il des associations qui ne seront pas possibles », termine le directeur.

(1) Deux réunions d'information pour les parents sont programmées les 5 et 7 février (à 18 heures).

LE PIÉTON

A été jeté un œil sur la page Facebook du groupe cognaçais des gilets jaunes et a été surpris de voir quelques messages agressifs à l'encontre du maire cognaçais, Michel Gourinchas, qui s'en prend plein la tête, notamment qualifié de « social traître » qui fait « de la lèche auprès de "l'élite du cognac" ». Le bipède ne veut pas défendre à tous crins l'élu – qui est assez grand pour le faire lui-même – mais on ne peut pas dire que c'est un chantre du macronisme et d'une politique inégalitaire ; défendre ses idées, c'est bien, mais il ne faut pas non plus se tromper d'ennemi.

Grand-Cognac veut « valoriser les succès »

AGGLO Lors des vœux, hier, Jérôme Sourisseau et ses vice-présidents se sont projetés sur l'avenir, après deux années de construction

Philippe Ménard
p.menard@sudouest.fr

Jérôme Sourisseau a revendiqué un ton « déterminé ». ANNE LACAUD

« Au 1er janvier 2019, nous avons clos le chapitre introductif de l'histoire de Grand-Cognac. Ce n'était certes pas le passage le plus évident. Mais c'était une étape obligatoire : un bon roman ne débute pas sans une introduction qui pose le cadre du récit. » Hier soir, au Castel à Châteaubernard, le président de l'Agglo a articulé ses vœux comme une transition. Dans ses deux premières années d'existence, Grand-Cognac a œuvré, parfois dans la douleur, à harmoniser ses compétences. L'Agglo se projette désormais avec des idées un peu plus claires.

Jérôme Sourisseau veut s'inspirer de la réussite économique du cognac et des nombreux atouts du territoire. « Au sein de Grand-Cognac, il nous revient désormais de ne pas nous contenter de ces succès, mais plutôt de les valoriser, de les accompagner, de les amplifier ! » Pour le président, l'Agglo démontre sa pertinence. Elle a « une taille suffisante pour mener des projets d'envergure », avec des « projets structurants » tels que la restauration du château de Bouteville ou le développement de « l'université des eaux-de-vie » de Segonzac. Elle est en mesure de « peser » à l'échelle de la Région Nouvelle-Aquitaine. Elle doit aussi « avoir une dimension satisfaisante pour demeurer un échelon de proximité ».

Le retour du pacte fiscal

Le président a voulu donner l'image d'un ouvrage « collectif ». Chacun des vice-présidents avait enregistré une brève vidéo pour résumer ses chantiers en cours. L'exercice est difficile, parfois cruel sur la forme, mais sur le fond, il a rappelé l'étendue des missions.

Parmi les projets évoqués pour 2019, la pose de la première pierre du « pôle des métiers et spiritueux », la réflexion sur un lieu réunissant conservatoire, médiathèque et peut-être archives au centre de Cognac, ou une « amélioration du service » de transport public.

Jérôme Sourisseau a bouclé son propos en remettant sur la table le pacte financier et fiscal de solidarité territoriale. « Outre la stabilisation des compétences, je souhaite renforcer la solidarité intercommunale », affirme le président, en soulignant que cela ne se fera qu'avec « un accord unanime de l'ensemble des communes ». Il a commencé à déminer le terrain en allant rencontrer le conseil municipal de Javrezac, qui est revenu sur ses réticences. Jérôme Sourisseau promet aussi des efforts au niveau de la communication. Une nouvelle version Internet du site sera mise en ligne la semaine prochaine, à la même adresse, www.grand-cognac.fr.

CHÂTEAUBERNARD

Bernard Pique a livré son dernier combat

Né à Viviers-sur-Chiers (54) le 10 décembre 1936, Bernard Pique s'en est allé vendredi 25 janvier. Son dernier combat, de seize mois, il le mènera contre le cancer sans jamais encombrer ses proches de ses douleurs. « J'ai eu une belle vie. Je n'ai pas à me plaindre », furent ses mots. Connu comme le loup blanc à Châteaubernard, et bien au-delà, Bernard Pique y fut adjoint au sport de 1983 à 2001. On lui doit la création de la salle handisport du complexe Jean-Monnet, salle qui porte désormais son nom.

Deux associations, dont le siège est castelbernardin, sont au cœur de son combat pour les droits des personnes en situation de handicap : il fonde l'Association des handicapés physiques de Charente en 1987, pour rompre leur isolement, et développe le handisport en Charente. L'association des paralysés et amputés de la Charente naîtra en 1968.

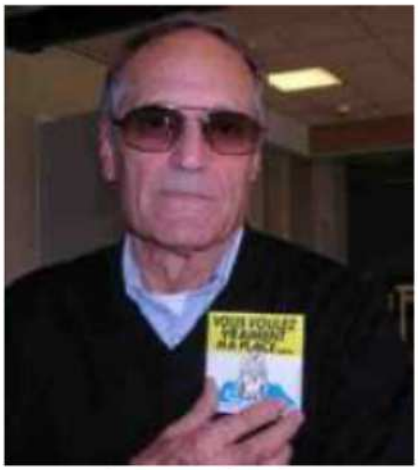

Bernard Pique a fait du handicap le combat de sa vie.

PHOTO S. B.

Paraplégique à 20 ans

En matière d'accessibilité, Bernard Pique aura voix consultative à la préfecture et ne se privera pas d'interpeller, toujours furieux de voir que des valides décident pour des non valides. On se souviendra aussi de son dernier coup de gueule : il venait de recevoir la médaille de la Ville en 2015, au Castel. Cela ne l'empêchera pas de pester contre le toilette mixte pour handicapés du lieu, « incommode et insuffisant ».

Si le handicap fut le combat de sa vie, c'est aussi que sa vie a basculé dans le handicap alors qu'il n'avait que 20 ans. L'homme fêtera désormais deux anniversaires, celui de sa naissance et celui de sa renaissance. Quand Bernard Pique entre à l'école militaire, il n'a que 13 ans. Il intègre l'aviation légère de l'armée de terre. Mobilisé en Algérie, il tombe dans une embuscade, l'arme s'enraye et il n'y aura pas coup fatal. À l'hôpital des invalides à Paris, Bernard Pique fait face à sa paraplégie.

Sa rédemption, il la doit à une infirmière, héroïne de Diên Biên Phu, Geneviève de Galard. « Elle ne souriait jamais, sauf quand elle voyait ses deux poussins, dont j'étais », nous confiait-il. Bernard Pique se lance alors dans le sport de haut niveau et les récompenses pleuvent : dix fois champion de France en athlétisme, il l'est quatorze fois au tir à la carabine, où il obtient deux fois le titre de champion de France valide.

Sandra Balian

Les « pilleurs des bois » épinglés

ENVIRONNEMENT L'association ANLP a décerné ses prix Orchidée et Phylloxera samedi lors de l'assemblée générale

« Du pillage, un massacre ». En avril dernier, l'association Antenne nature loisirs patrimoine montait au créneau. Elle dénonçait les pratiques d'une société forestière de Saint-Georges-de-Didonne, montrant les ravages réalisés lors d'une coupe dans un bois de Louzac-Saint-André. À Saint-Sulpice-de-Cognac, Saint-Laurent et dans plusieurs communes de Charente-Maritime, nombreux sont les chantiers effectués sans précaution et parfois sans autorisation (lire « Sud Ouest » du 19 avril).

Pan sur l'Université !

Au moment de décerner ses bons et ses mauvais points, l'association ANLP n'a pas oublié cet épisode. Les « pilleurs des bois » se sont vu attribuer le prix Phylloxéra dans la catégorie nature, lors de l'assemblée générale qui se tenait à Villars-les-Bois, samedi matin. ANLP a vu rouge dans une autre catégorie, le patrimoine culturel. Elle a offert un prix Phylloxera à un prestigieux lauréat, l'Université de Poitiers. En cause, l'attestation de langues régionales qu'elle a octroyée au « poitevin-charentais ». Certains militants patoisants y voient une « construction intellectuelle », le patois saintongeais étant bien distinct de celui du Poitou.

Les deux prix Orchidée, qui récompensent des comportements considérés, se situent côté Charente-Maritime. L'un, dans la catégorie nature, va à Henri Foucaud, ancien maire d'Aumagne. Il salue la sauvegarde d'un orme et d'un vénérable chêne vert communal. L'autre, dans la catégorie nature, revient à la commune des Touches-de-Périgny pour la valorisation de son riche patrimoine, ainsi qu'à Philippe et Annette Chasserieau pour la restauration écologique du moulin Vergnée, à Le Seure.

L'association a par ailleurs dévoilé le palmarès du concours de photos sur la vallée de l'Antenne, qui a compté 11 participants pour 26 images. Marie-Pierre Belmonte le remporte avec une image de l'Antenne, là où elle se déverse dans la Charente. Guy Gautreau est deuxième, François Pourcher troisième. Les photos seront exposées à la médiathèque de Cherves-Richemont du 12 au 25 février.

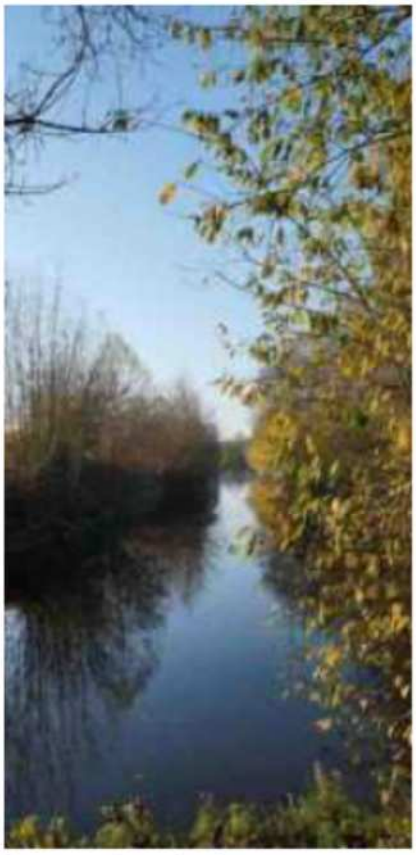

Le premier prix du concours de photos de la vallée de l'Antenne, remis samedi.

PHOTO MARIE-PIERRE BELMONTE

Dernier mandat pour Hélène Tournadre

Vendredi 25 janvier se tenait la traditionnelle cérémonie des vœux qui réunissait personnel communal, associations, enseignants, administrés, certains maires de la Communauté d'agglomération, etc. En ouverture de séance, la maire, Hélène Tournadre, après avoir effectué une rapide rétrospective de l'année 2018, rebondissait sur le projet de maison de santé dont l'appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre a été lancé. 2019 sera donc l'année de la définition plus précise de l'équipement, pour des travaux prévus en 2020.

Pérenniser une offre de santé

Hélène Tournadre disait son contentement de voir ce projet validé par la Communauté d'agglomération de Grand-Cognac, ainsi que par l'Agence régionale de santé. Contentement également pour les habitants de l'agglomération, qui verront une offre de santé pérennisée et développée en milieu rural, ce qui apportera au village une attractivité et, par là même, une stabilisation des activités commerciales déjà présentes sur la commune.

La première tranche des travaux de la traversée du bourg, entrée nord, côté Cognac jusqu'au Moulin Vieux, est déterminée. Tout d'abord, il sera question du remplacement des conduites d'eau potable mi-2019 (livraison fin d'année ou début 2020). Elle concerne aussi les travaux de modification et de réfection de la chaussée, les accotements, un cheminement doux et sécurisé pour les piétons le long de cette rue, ainsi qu'un ralentisseur pour les véhicules l'empruntant.

Hélène Tournadre abordait ensuite les élections municipales de 2020, élections auxquelles la maire ne postulera pas pour des raisons professionnelles. Elle lance un appel aux administrés qui auraient envie de s'engager dans la vie de leur commune pour ce prochain mandat. Elle propose d'ailleurs d'échanger sur la fonction, les projets, et mettre ainsi toutes les bonnes volontés en contact. Une réflexion est en cours sur les modalités pratiques qui permettraient d'associer des habitants aux débats.

« L'objectif étant de réduire la défiance qui nous entoure. Plus nous aurons de lieux où nous pouvons nous exprimer et parler ensemble, plus nous pourrons construire quelque chose d'intéressant pour tous. »

Colette-Christiane Guné

VERRIÈRES

Inquiétudes et espoirs

Claudine Fort a reçu la médaille du travail à l'occasion des vœux de la municipalité aux administrés. PHOTO S.M.

« L'année 2018 se termine avec son lot d'interrogations qui laissent un sentiment mitigé quant à l'avenir. Le respect doit être le maître mot de nos décisions et actions », déclare le maire de Verrières, Michel Desafit, lors de la cérémonie des vœux. « Pour notre territoire, il s'agit de la mise sur des rails solides de l'Agglo de Grand-Cognac qui connaît des soubresauts. » Un changement important qui inquiète la collectivité : la restitution à la commune de la compétence voirie à compter du 1er janvier, avec quelques incertitudes. En outre, « les services publics perdent de plus en plus de la proximité, c'est le cas de la trésorerie de Jarnac ».

Les travaux se poursuivent

Pour la commune, les travaux prévus en 2018 ont été réalisés, y compris le remplacement de la pompe communale, « un service pour la population que Verrières est une des rares communes à proposer ». Pour 2019, le chantier de l'année sera celui de la salle des fêtes. Les travaux de voirie sont programmés Chez Giraud, La Chambre, la route de la Champagne, le chemin des Brandes (bordures, hydrocurage, assainissements, broyage, point à temps…). Les bâtiments ne sont pas oubliés : hangar tracteur, portail du cimetière, remplacement du moteur de la cloche (église), logement de La Courade, de l'école, multiple rural, rampe d'escalier sur la place de la mairie…

Le maire se réjouit du bon fonctionnent de l'école bilingue Montessori qui accueille 26 élèves à ce jour. Après avoir rendu hommage aux associations locales, qui ont besoin de bénévoles, il a souhaité la bienvenue aux nouveaux habitants et il a honoré Claudine Fort, agent communal polyvalent depuis 1991, à laquelle il a remis la médaille du travail.

Samuel Méchain